

# LE PETIT JOURNAL

## L'EHPAD MIREILLE VIDAL FRAPPÉ PAR LA COVID 19

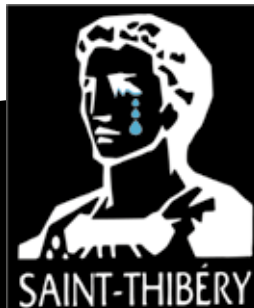
Témoignons notre soutien aux résidents,  
aux familles et au personnel qui les entourent.



### DOSSIER SPÉCIAL INONDATIONS

#### P8 - La prévention, notre priorité

Restauration et entretien des cours d'eau, gestion des risques, rappel des bons comportements





## L'ÉDITO DU MAIRE

Les résidents de l'Ehpad en grande souffrance : témoignons leur notre soutien

appliquées. Les gestes barrières ont été renforcés (port de blouses, surblouses, charlottes, gants, masques FFP2). Les équipes médicales et municipales sont mobilisées aux côtés d'Alain AYRAL, directeur de l'Ehpad, et de tout son personnel pour faire face à la situation.

J'en appelle à votre soutien : toute marque d'affection à l'attention des malades, des familles et des personnels qui les entourent sera la bienvenue : un mot, une carte, un dessin, une lettre, une fleur pourront être déposés devant l'Ehpad en signe de réconfort et de soutien. Montrons-leur que nous pensons à eux en cette sinistre période...

Dans ce contexte de crise sanitaire sans précédent, après un été et un début d'automne dépourvus de festivités, tout le monde est resté mobilisé pour préparer la rentrée de septembre. Les associations ont repris progressivement leurs activités en appliquant des protocoles sanitaires adaptés, avant de les suspendre à nouveau en raison de ce deuxième confinement.

Les élèves et les professeurs ont pu eux aussi faire leur rentrée de septembre en toute sécurité grâce aux travaux réalisés par les services techniques (ajout de points d'eau, distanciation des porte-manteaux), et à la mobilisation du service petite enfance et de l'équipe pédagogique. Tous se sont adaptés à une nouvelle organisation, notamment au niveau du restaurant scolaire. L'ensemble du protocole sanitaire vient d'être largement renforcé en cette rentrée scolaire de

novembre inédite sous confinement.

Le contexte difficile de cette année, marquée par l'omniprésence de ce maudit virus, n'a pas entaché la motivation et l'énergie de l'équipe municipale. La poursuite des travaux structurants de la commune a été engagée avec la troisième phase de l'entrée de ville qui a débuté le 26 octobre. Une voie douce (piste cyclable et piétonne) est en cours de création entre le rond-point de l'Ehpad et celui de la Croix-de-la-Mission. La préservation de notre patrimoine reste aussi au cœur de nos préoccupations avec notamment la confortation du pont romain, l'entretien de la tour et une réflexion sur la réhabilitation du joyau de notre cœur de ville : l'abbatiale et son ensemble monastique. Nous travaillons également sur des projets ambitieux concrets comme celui du centre de tri et de valorisation des déchets, qui s'installera sur notre village d'ici fin 2022.

La municipalité reste mobilisée, active, solidaire et à votre écoute. Si cette situation doit durer encore quelques semaines, nul doute que lorsque nous sortirons de cette crise, nous partagerons l'immense joie de retrouver nos belles festivités et le plaisir de vivre ensemble dans notre beau village. En attendant ces jours heureux, respectez le confinement, portez vos masques, utilisez le gel hydroalcoolique, restez à bonne distance, soyez attentifs aux autres, limitez les interactions sociales et surtout, prenez soin de vous.

Jean AUGÉ



## PATRIMOINE : VALORISATION DE L'ABBAYE

Saint-Thibéry a la chance d'accueillir en son centre un véritable joyau architectural : un ensemble monastique qui comprend l'église abbatiale, une chapelle souterraine (la « Gleizette »), la porte d'entrée monumentale de l'abbaye avec sa tour clocher massive, le dortoir des moines. Celui-ci présente, sur le plan de l'histoire et de l'art, un intérêt à la conservation en raison de son importance architecturale et historique en Languedoc et de la conservation de ses dispositions d'époque mauriste, y compris dans les aménagements intérieurs des parties hautes du grand corps de logis.

Cet intérêt à la conservation concerne non seulement le village mais plus largement le territoire Hérault Méditerranée. L'agglomération a donc entrepris, depuis quelques années, l'acquisition foncière des bâtiments monastiques, vendus à la révolution et partagés entre de très nombreux propriétaires. Ces acquisitions arrivent à leur terme. L'heure est venue d'entreprendre la réhabilitation de ce prestigieux patrimoine dans un cadre de réhabilitation du centre du village. Des projets sont à l'étude.

## SICTOM : création d'un centre de tri

Un nouveau centre de tri va être créé par le Sictom sur notre commune. En sa qualité de 5<sup>e</sup> vice-président du Sictom Jean AUGÉ, maire de Saint-Thibéry, pilotera ce projet ambitieux. Le recyclage des déchets s'inscrit dans une démarche globale de développement durable. Son impact positif

sur l'environnement est prouvé et chiffré mais pas de recyclage possible sans tri sélectif !

La plupart des déchets met des années à se dégrader et disparaître. Certains contiennent des substances toxiques qui s'infiltreraient dans les nappes d'eau souterraines.

Récupérer les déchets et les trier pour être réemployés est essentiel pour préserver la nature et notre santé.

Le tri est donc l'affaire de tous pour permettre le recyclage. Trier permet de limiter la consommation et de donner une seconde vie aux matières premières, source épuisable, en les transformant pour être réutilisées.

Ces activités ont aussi un impact non négligeable sur l'emploi : le futur centre de tri de Saint-Thibéry permettra de créer 40 emplois.



## LA FIBRE OPTIQUE

Le département mandate SPIE

La société SPIE est mandatée pour déployer la fibre optique sur notre commune. Pour cela elle est amenée à signer des conventions avec certains propriétaires de bâtiments. Ces conventions sont à remettre à l'accueil de la mairie. La fibre devrait être opérationnelle sur Saint-Thibéry fin 2021 / début 2022 au plus tard.

## ENTRÉE DE VILLE

Création d'une voie douce

La troisième phase des travaux de l'entrée de ville a débuté lundi 26 octobre pour une période de 5 mois. Il s'agit de réaliser une voie douce (piste cyclable et piétonne) entre le rond-point de l'Ehpad et celui du centre du village. L'avenue d'Agde sera interdite à la circulation pendant quelques semaines (excepté aux riverains, bus scolaires, services de secours et de collecte des déchets). Des déviations par la D13 ont été mises en place pour rejoindre le cœur du village.

## CONFORTATION DU PONT ROMAIN



Le diagnostic concernant la consolidation du pont romain préconise des travaux d'urgence de confortation pour un budget de 199 478€, puis des travaux d'entretien et traitement des abords et restauration des parements pour un montant de 205 596€ soit un budget global de 405 074€. Des demandes de subventions ont été lancées auprès de la DRAC (50%), du département (15%) et de la région (15%) pour aider au financement de ces lourds travaux. Une dérogation exceptionnelle va être sollicitée auprès du préfet de l'Hérault afin que la commune puisse avoir recours à des subventions complémentaires, l'autorisant ainsi à dépasser le seuil plafonné de 80 % de subventions. Les travaux devraient débuter dès la réception de l'accord des subventions.

## SOMMAIRE

### 3 Grands projets

Abbatiale, pont romain  
Entrée de ville, centre de tri

### 4-5 Travaux et restauration

Le chapier, la tour de l'abbatiale  
Les bâtiments communaux

### 6 Urbanisme

Les démarches avant travaux  
Les aides financières de l'agglomération

### 7 Sécurité

Prévention routière aux écoles  
Actions de sécurité routière

### 8-10 Dossier spécial : le risque inondation

Prévention, entretien, risques  
Rôle des pompiers

### 11 Vie associative

Tennis, danse  
Patrimoine, club de l'amitié

### 12 L'actu jeunesse

Associations et périscolaire  
Écoles  
Délégués des parents d'élèves

### 13 L'actu seniors

L'Ehpad touché par la covid-19  
Nouvelle animatrice à l'Ehpad  
Marine Thill a fêté ses 100 ans  
Activité physique adaptée  
Ateliers mémoire

### 14 Patrimoine

Retour sur la balade gourmande  
Rencontre avec le luthier

### 15 Bon à savoir

État-civil, brèves

### 16 Agenda

Informations pratiques



Directeur de publication

Jean Augé

Rédaction

D. Guilbert, associations

Mise en page

D. Guilbert

Photos

Mairie, associations,

Hérault Tribune

Impression

Combes & Hund

Siret 405 338 955 00025

# RESTAURATION ET TRAVAUX



## RESTAURATION DU CHAPIER ET DES CHAPES DU XVIII<sup>e</sup>

La sacristie de l'abbatiale de Saint-Thibéry abrite un chapier remarquable par ses quatre plateaux tournants permettant de conserver les chapes (vêtements liturgiques) à plat. Pour préserver ce chapier des travaux de restauration sont nécessaires.

La première étape de cette restauration concerne la conservation des 18 chapes liturgiques conservées dans ce chapier. Un devis a été sollicité auprès d'une société spécialisée afin d'établir un inventaire, suivi d'un diagnostic de ces précieuses étoffes. Celles-ci présentent des traces d'usure, des tâches, des fils décousus ou

manquants, des moisissures. La restauration et la conservation de ces 18 chapes pendant la période de restauration du chapier représentent un coût de 2 592€.

Jean-Louis Calvet, 1<sup>er</sup> adjoint, a sollicité l'agglo Hérault Méditerranée pour bénéficier d'une subvention «petit patrimoine» qui permettra de prendre en charge la moitié du coût de cette restauration. Cette étape devrait se dérouler à la fin de l'année 2020. La restauration du chapier quant à lui s'étalera sur 2021 et 2022. Les devis sont en cours et des demandes de subventions sont d'ores et déjà prévues.



gés en 2021) s'élève à 17 868€ TTC, financés à 80 % par des partenaires (subventions espérées : 50 % par la DRAC, 15 % par le département et 15 % par la région).

# LES TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

## Groupe scolaire

Ajout de points d'eau dans les cours des écoles maternelle et élémentaire pour un montant de 5228,77€.



Remplacement des luminaires de l'école maternelle par des dalles leds pour un montant de 924,93€



Les porte-manteaux des écoles ont été éloignés des uns des autres dans le cadre du protocole sanitaire.



## Site du fort

Renfort de la base et peinture de la croix du fort.



## TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE



Des travaux d'accessibilité sont entrepris au niveau de l'accueil de la mairie pour vous proposer un accueil totalement réaménagé, plus agréable et accessible à tous. Les portes battantes seront remplacées par des portes vitrées automatiques avec un accès direct à la banque d'accueil. Les services de l'urbanisme et

de la police municipale seront situés au rez-de-chaussée. Ces travaux, mis en œuvre par nos services techniques, devraient durer deux mois et demi. Pendant cette période l'accueil est transféré dans la salle des mariages. Les mariages quant à eux seront célébrés dans la jolie salle de l'espace Émile Massal près de la tour.

## Salle de vie du stade

Le comptoir de la salle de vie du stade a été déplacé et refait à neuf. L'éclairage va être revu. Des travaux de conformité de l'assainissement vont être entrepris (par l'agglo). Le montant total de ces travaux s'élève à 75 000€.



## Logements sociaux

L'un des logements communaux du bloc Mazza a été entièrement repeint par les services techniques. Les portes des coursives des écoles ont été sécurisées pour lutter contre l'intrusion des chats. Montant total des travaux : 2 376 €.



## Bureaux administratifs

La moquette très ancienne des sept bureaux administratifs de la mairie a été remplacée cet été par 160 m<sup>2</sup> de parquet stratifié, plus sain et plus facile à entretenir. des travaux de peinture ont également été entrepris.



## Mise en sécurité de la tour de l'Abbaye



Au cours du mois de septembre un diagnostic a été demandé par la DRAC pour la mise en sécurité de la tour de l'abbatiale. Les travaux consistent à nettoyer la végétation de l'ensemble de la tour, appliquer un fongicide pour traiter les mousses, rejointoyer la partie haute à la chaux et nettoyer les fientes des pigeons sur la corniche. Ces opérations nécessitent la location d'une nacelle mais aussi l'intervention d'une équipe «cordiste» pour les endroits inaccessibles avec la nacelle. Le montant des travaux (envis-



## STAGE À LA POLICE MUNICIPALE

La police municipale a accueilli une stagiaire pendant un mois. Lucie Vabre, 18 ans, s'est vite intégrée et a participé activement aux différentes interventions du service, notamment les actions de prévention routière auprès des écoles.



Samuel Simoneau, Jean Augé (maire), Lucie Vabre et Christophe Huc

## PRÉVENTION ROUTIÈRE

La police municipale mène une campagne de sensibilisation à la sécurité routière auprès des élèves du groupe scolaire.

La police municipale de Saint-Thibéry en collaboration avec l'équipe pédagogique du groupe scolaire Léonce Ruffié a débuté une campagne de prévention routière auprès des élèves des écoles maternelle et élémentaire. En fonction des niveaux, chaque classe bénéficiera de 2 à 9 séances d'une heure (en classe, dans la cour ou en situation réelle) parmi ces thèmes :

- Séance 1 : les mots de la rue et de la route (en classe)
- Séance 2 : en voiture ! (en classe)
- Séance 3 : dans le car (en classe)
- Séance 4 : sur le trottoir (en classe)
- Séance 5 : sur le trottoir (en situation réelle)
- Séance 6 : une rue à traverser (en classe)
- Séance 7 : une rue à traverser (en situation réelle)
- Séance 8 : le cycliste et son vélo (en classe)
- Séance 9 : le code du vélo (en classe)
- Séance 10 : tous à vélo (dans la cour)
- Séance 11 : à gauche toute ! (dans la cour)
- Séance 12 : le grand test (en classe)

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

### Sécurité

Les marquages au sol ont été repeints afin de les rendre plus visibles. C'est le cas rue de la Brèche, mais aussi boulevard de la Lisse et rue du Mailh.



### Stationnement

Afin de mieux circuler et de faciliter l'accès aux services de secours, la police municipale a placé des lignes jaunes et délimité les places de stationnement notamment rue du Couvent et avenue Mario Roustan.



### Visibilité retrouvée

Un marquage plus précis a été peint au sol de l'avenue de Pézenas. Le stop du boulevard de la Digue a été également avancé afin de sécuriser ce carrefour qui manquait cruellement de visibilité.



**CIMETIÈRE :**  
**UNE DÉCLARATION DE TRAVAUX S'IMPOSE**  
 Si vous devez entreprendre des travaux de rafraîchissement de votre caveau familial vous devez au préalable faire une déclaration de travaux.  
 Pour la mise à jour des dossiers administratifs des concessions (recherche héritiers, ayant droits etc.) contactez l'accueil de la mairie au 04 67 77 80 57.

## LES DÉMARCHES OBLIGATOIRES AVANT TRAVAUX

Centre ancien protégé : les travaux visibles de la rue doivent faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux auprès du service urbanisme.

Tous les travaux de construction ou de modification extérieure sur un bâtiment sont soumis à une autorisation d'urbanisme, accordée par la mairie en respect du règlement du Plan Local d'Urbanisme en vigueur.  
 Le centre ancien de Saint-Thibéry est protégé car il se trouve dans un «péri-mètre délimité des abords», c'est à dire si-

tué à 500 mètres de l'abbatiale, monument classé des bâtiments de France. Tous les travaux visibles de la rue (façades, toiture, menuiseries, porte et portails etc.) doivent faire l'objet d'une autorisation préalable de travaux et recevoir l'avis de conformité des bâtiments de France.  
 Demandez le formulaire au service urbanisme : urbanisme@saint-thibery.fr

### QUI PEUT VOUS GUIDER ?

Pour vous accompagner dans cette démarche, la commune emploie une architecte conseil qui peut vous aider à présenter un projet préservant la qualité architecturale du village.  
**Contactez Aurélie Rouquette :**  
 aurelierouquettearchitecture@gmail.com  
 L'agglo propose également de nombreuses aides pour vous aider à financer certains types de travaux.  
**La Maison de l'Habitat** vous accompagne gratuitement pour vous guider dans votre projet. Contact : 04 67 21 31 30.

## RÉNOVEZ POUR ÉCONOMISER



### Quels travaux peuvent être aidés ?

Les travaux dans votre logement qui permettent de réaliser des économies sur vos factures d'énergie : changement de chauffage, isolation des combles, des murs, des planchers, menuiseries double vitrage, ventilation mécanique contrôlée VMC... Ils doivent permettre de réduire la consommation énergétique de votre logement de 25% si vous êtes propriétaire occupant et de 35% si vous êtes propriétaire bailleur.

### Quelles aides ?

- Des aides financières :
- Pour les propriétaires occupants :** jusqu'à 65% de subventions de l'agence nationale d'amélioration de l'habitat (Anah) et de l'agglo Hérault Méditerranée, l'éco-chèque de la Région Occitanie de 1 500€, le crédit d'impôt pour la transition énergétique et l'éco-prêt à taux zéro, cumulables avec les aides des caisses de retraite.
- Pour les propriétaires bailleurs :** jusqu'à 50% de subventions (Anah+Agglo), l'éco-chèque Région de 1 000€ par logement, cumulables avec le dispositif de défiscalisation Borloo ancien.

Un accompagnement tout au long de votre projet par l'équipe Urbanis, missionnée par l'agglo, au niveau financier (recherche de tous les financements possibles), administratif (aide à la constitution du dossier) et technique (diagnostic de performance énergétique réalisé gratuitement...).

### Quelles conditions ?

- le logement doit avoir plus de 15 ans.
- il doit être occupé à titre de résidence principale.
- les travaux doivent être réalisés par un ou des professionnels du bâtiment.
- les travaux ne doivent pas avoir commencé avant d'avoir demandé les aides.
- selon les conditions de ressources pour les propriétaires occupants.
- les propriétaires bailleurs devront conventionner le logement avec l'Anah pour pratiquer un loyer maîtrisé.

### A qui s'adresser ?

La maison de l'habitat de l'agglo  
 Tél. 04 67 21 31 30 ou  
 maisonhabitat@agglohm.org

## OBJECTIF RÉNOV'

### Quels travaux ?

Il s'agit de travaux visant à améliorer l'aspect et l'esthétique de votre façade et/ou de votre devanture commerciale dans le respect des préconisations de l'architecte conseil de l'action façade et de l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France lorsque la commune est concernée par un périmètre protégé, par exemple :

- Pour les façades : la réfection des enduits, la restauration de pierres, les peintures, la remise en état des éléments de modénature et de décors, le remplacement de menuiseries, la zinguerie, la ferronnerie...
- Pour les devantures : la réfection ou le remplacement des devantures, la reprise de modénature ou le redimensionnement des percements, la peinture, l'effacement de climatiseur...

### Quelles aides ?

- Pour les façades :** 25% de subventions de l'Agglo Hérault Méditerranée (sur un montant de travaux plafonné à 20 000 € HT).
- selon votre projet :**
  - Majoration de l'aide de 5% si vous êtes propriétaire occupant et que vos revenus sont inférieurs à un certain plafond.
  - Subvention complémentaire de 40% (sur un montant de travaux plafonné à 6 000€ HT) pour "Travaux d'Intérêt Patrimoniaux" sur proposition de l'architecte conseil.
  - Majoration de l'aide possible sur certains périmètres de communes.

**Pour les devantures (sur certains axes de certaines communes) :**  
 30% de subventions de l'Agglo et des communes concernées (sur un montant plafonné de travaux 20 000€ HT).

### Quelles conditions ?

- Votre façade ou votre devanture doit être située dans le périmètre de l'action façade et dans un immeuble construit depuis plus de 15 ans, visible depuis le domaine public.
- S'adresse à tout type de propriétaire, sans condition de ressources, ou commerçant ou entreprise artisanale dont l'activité nécessite une vitrine sur rue.
- Les travaux ne doivent pas avoir commencé avant d'avoir obtenu l'autorisation d'urbanisme et fait votre demande de subvention.
- Ils doivent être réalisés par un ou des professionnels du bâtiment.
- Les aides sont attribuées pour un ravalement d'ensemble de la façade ou de la devanture, les travaux partiels ne sont pas subventionnés.

Tout au long de votre projet, vous êtes accompagné par l'équipe URBANIS, missionnée par l'Agglo, au niveau administratif, technique et financier.

### Contact

→ Tél. 04 67 21 31 30  
 maisonhabitat@agglohm.org  
 → Vérifiez si vous êtes dans le périmètre :  
<http://cahm.maps.arcgis.com/home/index.html>



# DOSSIER SPÉCIAL : LE RISQUE INONDATION

## LA PRÉVENTION, NOTRE PRIORITÉ

Prévenir les inondations est un travail du quotidien qui s'inscrit dans la durée : anticiper les crues, veiller au bon écoulement des eaux, à l'entretien des réseaux d'eau pluviale. En cas de crue, la Thongue est plus dangereuse pour notre village que l'Hérault. La dernière est survenue en octobre 2019. On parle de crue trentennale : l'eau n'était pas montée aussi haut depuis trente ans ! Cette surveillance s'appuie sur différents acteurs.

### La responsabilité communale : le rôle du maire

Au titre de ses pouvoirs de police administrative, le maire doit informer la popu-

lation sur les caractéristiques du risque naturel connu dans la commune ; sur les risques d'inondation (à travers l'installation de repères de crue, par exemple) ; sur les mesures de prévention et de sauvegarde possibles.

En cas de crise, le maire doit organiser les secours, les mesures de gestion de crise et d'alerte des populations. Il s'appuie sur son plan communal de sauvegarde.

### La responsabilité intercommunale : le rôle de l'agglomération Méditerranée

Depuis le 1er janvier 2018, les intercommunalités ont la compétence de la gestion des

milieux aquatiques et de la prévention des inondations (Gemapi). Son objectif est de rapprocher la prévention des inondations, l'aménagement du territoire et l'urbanisme. Elle comprend l'aménagement des bassins versants, l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau, la défense contre les inondations et contre la mer, la protection et la restauration des zones humides qui permettent de réduire la violence des crues. Dans ce cadre l'agglomération a entrepris récemment des travaux de restauration et d'entretien du fleuve Hérault.

## TRAVAUX DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DU FLEUVE HÉRAULT

Depuis le mois de septembre, l'agglomération Méditerranée met en œuvre des travaux de restauration et d'entretien du fleuve Hérault. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien du fleuve Hérault qui s'étend sur 5 ans (2019-2023). Le montant des travaux est estimé à 1 087 000 € TTC. Les travaux réalisés en 2020 s'élèvent à 341 108,12 € TTC et sont financés par l'Europe (30%), l'Agence de l'eau RM&C (30 %) et la Région Occitanie (20 %). Dans l'objectif de protéger les biens et les personnes, ces travaux ont pour but de favoriser le bon écoulement des crues au niveau des ouvrages, en limitant l'accumulation de bois. Ces opérations contribuent également à l'amélioration écologique, par la diversification de la ripisylve et des milieux. Les techniques préconisées, tout comme le choix des périodes d'intervention, sont définies afin d'impacter le moins possible les milieux et les espèces. L'entreprise ARF a été retenue pour les travaux réalisés sur les communes de Saint-Thibéry, Florensac, Bessan et Agde. Le chantier consiste en l'enlèvement des arbres morts, penchés, sous cavés susceptibles d'être emportés par une crue. La purge des embâcles et des ouvrages type

seuils et ponts sont également compris dans l'opération. Plus spécifiquement, les travaux sur le territoire de Saint-Thibéry concernent l'entretien de 4,6 km de berges du fleuve Hérault et la purge des embâcles en particulier au niveau du seuil de l'usine hydroélectrique, du pont romain et de la passerelle. L'intervention sera réalisée en partie depuis l'eau avec des moyens nautiques et en partie depuis les berges à l'aide d'engins forestiers. La préservation de la faune et des milieux, ripisylve et berges, est un enjeu important auquel l'entreprise a été sensibilisée. L'agglomération veillera également à la préservation des parcelles utilisées lors des travaux, et des barques arrimées le long du fleuve. Les riverains ont été informés lors de l'enquête publique et un courrier les a avertis du démarrage des travaux. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès du chargé de mission de l'Agglomération au 04 99 47 48 72 (Manuel BOILLON). La CAHM a déjà fait intervenir une entreprise pour une opération d'entretien du bras mort « le Brassat » en limite de commune entre Saint-Thibéry et Florensac avec un objectif de bon écoulement des crues.



### POSE D'UN QUATRIÈME REPÈRE DE CRUE

Les repères de crue sont des marques qui matérialisent les niveaux atteints par les crues historiques des cours d'eau. Ils indiquent les hauteurs d'eau maximales atteintes, les dates des crues historiques, les cours d'eau concernés et la fréquence des débordements. Un nouveau repère va être posé chemin des Fabriques, à hauteur du plus haut niveau d'eau enregistré lors des inondations d'octobre 2019 (1,09m) par l'ETPB Fleuve Hérault. Deux endroits ont été «marqués», la municipalité va définir lequel des deux sera retenu. Trois autres repères sont déjà en place : l'un devant l'ancienne mairie, les deux autres au pont romain.

# Gestion des risques : plan communal de sauvegarde et DICRIM

L'information et la sensibilisation des citoyens face aux risques majeurs sur notre commune sont des éléments essentiels pour une prévention efficace. Depuis plusieurs années l'équipe municipale, en partenariat avec les pompiers de Saint-Thibéry, a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde afin de préserver la sécurité des habitants et de protéger au mieux leurs biens et leur environnement. Ce plan a pour objectif de définir les me-

ures de prévention et de secours prises pour faire face à une situation de crise. La réalisation du P.C.S. répond par ailleurs à l'obligation réglementaire qui lui est faite. Les risques qui menacent notre territoire sont présentés dans un « DICRIM » (Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs) et rappelle les consignes de sécurité à respecter, les moyens d'alerte prévus par la commune, les numéros d'urgence et les démarches à suivre en cas de

situation de crise sur la commune. En de telles circonstances, vigilance et entraide sont nécessaires et salvatrices. Deux documents ont été élaborés : un dépliant 3 volets spécial inondations et un document plus complet portant sur l'ensemble des risques, tous deux téléchargeables sur le site internet de la commune [www.ville-saint-thibery.fr](http://www.ville-saint-thibery.fr) (page d'accueil rubrique «alerte inondation»).

## TOUS ACTEURS DE LA SÉCURITÉ : LES BONS RÉFLEXES EN CAS D'ALERTE INONDATION

### GRANDE VIGILANCE SUR LES SECTEURS SUIVANTS :

- Impasse Porte de Béziers
- Rue Porte de Béziers
- Rue Droite
- Rue Neuve
- Rue du Vieux Puits
- Rue du Mailh
- Rue de la Brèche
- Rue Porte de Montpellier
- Rue E.Bouchard (parking espace commerçant)
- Rue de la Campagne Daude
- Chemin des Fabriques

**PARKING DE LA CAVE**  
Dès l'alerte les véhicules doivent impérativement être évacués.

### ACCÈS ET ROUTE BARRÉE

En cas d'inondation la route départementale 18 entre Montblanc et Florensac peut être fermée à la circulation :

**D18 Direction Florensac**  
Pour rejoindre Florensac l'accès se fera par les communes de Bessan, Agde ou Castelnaud de Guers via Pézenas.

**D18 Direction Montblanc**  
Pour rejoindre Montblanc l'accès se fera par les communes de Bessan ou Valros via la route nationale 9 (RN9).

**NE VOUS ENGAGEZ PAS SUR UNE ROUTE INONDÉE !**  
Chaque année plusieurs morts sont à déplorer en France. La plupart du temps il s'agit de résidents locaux.



### 1. ÉVACUER LE PARKING DE LA CAVE

Dès l'alerte, les véhicules garés sur le parking situé rue de la cave doivent être immédiatement évacués. N'empruntez pas de route inondée.



### 2. RETIRER LES OBSTACLES DE LA RUE

Retirer de la rue, objets et containers du Sictom qui pourraient bloquer les évacuations, ralentir l'écoulement des eaux et gêner l'intervention des services de secours.



### 3. SURVEILLER LES BOUCHES D'ÉVACUATION

Assurez-vous régulièrement que les bouches d'évacuation situées à proximité de votre habitation ne sont pas encombrées. Si vous constatez un problème contactez la mairie : **04 67 77 80 57**



LORS D'UNE ALERTE LES BOUCHES D'ÉVACUATION SONT SOULEVÉES POUR ACCELERER LE PROCESSUS D'ÉCOULEMENT DES EAUX ET ÉVITER QU'ELLES SOIENT OBSTRUÉES. En cas de problème prévenir la mairie.



### SERVICE MUNICIPAL D'ALERTE SMS

Si vous souhaitez être informé directement par SMS d'un événement climatique majeur vous pouvez vous inscrire gratuitement service municipal d'alerte.

L'inscription se fait en ligne (formulaire à télécharger) sur le site internet de la commune : [www.saint-thibery.fr](http://www.saint-thibery.fr) (rubrique : alertes inondations).

En cas d'alerte, les numéros enregistrés reçoivent un sms d'information. Pour tous renseignements complémentaires contactez l'accueil : **04 67 77 80 57**

### L'APPLICATION GRATUITE MYPRÉDICT

L'application gratuite pour smartphone « My Predict » permet aux particuliers d'être informés en temps réel sur les risques locaux diagnostiqués (inondations, tempêtes etc.) et d'être conseillés sur l'attitude à adopter pour sa sauvegarde, en se conformant aux consignes et actions engagées par les mairies et les autorités.

L'application donne en temps réel l'état de la météo et surtout une perspective de ce qui va arriver et dans quels délais. L'utilisateur accède à un ensemble d'informations lui permettant d'être moins vulnérable en adoptant la bonne attitude face à un phénomène à risque, en suivant l'évolution de la situation et des consignes préventives : quel comportement adopter ? À quel moment ? L'application permet également de faire partager ses observations de terrain par l'envoi de photos commentées et géolocalisées sur le phénomène en cours.



## DOSSIER SPÉCIAL : LE RISQUE INONDATION

### SAPEUR-POMPIER : un métier à risques

Secours d'urgence aux personnes, accidents de la circulation, incendies, inondations, risques industriels et pollution, feux de forêt, protection de la faune, plans d'urgence... Telles sont quelques-unes des interventions et domaines sur lesquels sapeurs-pompiers sont amenés à intervenir : un métier à risques mais indispensable pour la protection des personnes et des biens face à de nombreux périls.

Dans le cadre des secours à la personne les sapeurs-pompiers de Saint-Thibéry ont été particulièrement attentifs lors du confinement de l'hiver dernier et n'ont pas hésité à intervenir auprès des personnes vulnérables, bravant le risque d'être contaminés.

Un grand merci à eux pour leur courage, leur bienveillance et leur dévouement.



Nous aurons prochainement l'occasion de leur prouver notre reconnaissance en achetant leur calendrier annuel qui, à l'heure où nous rédigeons ces lignes, est en cours d'impression. Réservons leur le meilleur accueil lorsqu'ils viendront à notre rencontre.



## PLUIE - INONDATION les 8 bons comportements en cas de pluies méditerranéennes intenses



**Je m'informe**  
et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels



**Je ne prends pas ma voiture et je reporte mes déplacements**



**Je me soucie des personnes proches,**  
de mes voisins et des personnes vulnérables



**Je m'éloigne des cours d'eau**  
et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts



**Je ne sors pas**  
Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre



**Je ne descends pas dans les sous-sols et je me réfugie en hauteur, en étage**



**Je ne m'engage ni en voiture ni à pied**  
Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture



**Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école,**  
ils sont en sécurité

pluie-inondation.gouv.fr

#PluieInondation

#### JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE

- Phénomènes localement dangereux
- Phénomènes dangereux et étendus
- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle

#### J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ

Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

#### JE NOTE LES NUMÉROS UTILES

Ma mairie  
**112** ou **18** Pompiers  
**15** SAMU  
**17** Gendarmerie, Police



## TENNIS CLUB SAINT THIBÉRY : rentrée tennistique 2020 /2021

Le Tennis Club Saint-Thibéry, propose plusieurs formules adaptées aux joueurs et aux joueuses de tous âges (à partir de 3 ans), de tous niveaux (débutant, moyen ou confirmé) et des motivations de chacun (du loisir à la compétition).

Toute l'année, le club organise, pour les jeunes et les adultes, des cours collectifs, des cours particuliers, des stages, des championnats par équipes, des tournois internes homologués, des abonnements, des locations, des animations et des sorties.

Au Tennis Club Saint-Thibéry - Association Sportive, vous trouverez la formule qui vous correspond le mieux dans une ambiance conviviale et sportive. Pour tous les renseignements complémentaires et inscriptions, vous pouvez contacter le club :

- ▶ Par Téléphone : 06-43-00-78-90
- ▶ Par mail : tennisclubssaintthibery@orange.fr
- ▶ WEB : www.club.fft/tc.st.thibery
- ▶ Site Internet FFT : espace du licencié.



Les cours de danse et gym ont repris courant septembre. La DGST a mis en place un protocole sanitaire strict afin de garantir un maximum de sécurité aux adhérentes. Les cours sont à nouveau suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Le gala annuel devrait avoir lieu le samedi 19 juin au théâtre de verdure si la situation sanitaire le permet. N'hésitez pas à contacter l'association pour tout complément d'information : contact. dgst@gmail.com - Tél. : 07 83 89 46 86

## Agenda prévisionnel de décembre sous réserve de la situation sanitaire

### Dimanche 6 décembre

Place de la mairie et salle des fêtes

### MARCHÉ DE NOËL

Organisé par l'association des parents d'élèves, sous réserve de la validation de la préfecture de l'Hérault.

### Samedi 12 et dimanche 13 décembre

Espace Émile MASSAL

### EXPOSITION

Organisée par l'association des artistes contemporains d'Occitanie. Renseignements : 06 22 39 51 86.

## Vie associative

### REPRISE DES ACTIVITÉS

La rentrée des associations s'est faite sous le signe des protocoles sanitaires pour lutter contre la propagation de la Covid-19. Malheureusement, le forum des associations n'a pas pu se tenir cette année.

Cependant, loin d'être découragées, chaque association s'est organisée pour permettre la reprise des activités tout en garantissant aux adhérents la mise en place de mesures sanitaires préventives : port du masque selon les activités, mise à disposition de gel hydroalcoolique, organisation d'un sens d'entrée et de sortie, respect des distanciation en fonction de la taille de la salle, désinfection des points de contacts et surfaces utilisés, apport de son propre matériel etc.

Ainsi le sporting club, l'entente bouliste, le foyer rural, le karaté-club, les amis pêcheurs, le motoclub ont repris les activités. Celles-ci sont à nouveau suspendues jusqu'à nouvel ordre.

### ASSOCIATION DU PATRIMOINE

L'association est sortie de son sommeil après quelques mois d'interruption. Les membres souhaitent redynamiser son fonctionnement et invitent les personnes intéressées, jeunes ou moins jeunes, par l'histoire, la vie du village et son animation à les rejoindre. L'association se réunit le lundi de 15h à 17h à la salle des fêtes. À ce jour ces réunions sont suspendues en raison de la situation sanitaire.

Pour tout renseignement téléphoner au 06 86 87 34 50 ou 04 67 77 83 80 ou 06 07 60 57 70.

### CLUB DE L'AMITIÉ

Suite à la pandémie du COVID-19, obligeant le club à respecter les règles de sécurité et de confinement, pour le bien-être de chacun, Le club a suspendu ses activités jusqu'au début de l'année 2021.

Quelques dates ont été programmées :

- ▶ Assemblée générale le 7 janvier
- ▶ Lotos le 11 février et le 11 mars
- ▶ Repas le 16 février et le 26 mars

Contact : 07 68 67 60 09

clubdelamitie34@gmail.com



## LES ÉLUS EN RENFORT AU RESTAURANT SCOLAIRE



Un grand merci aux adjoints au maire Nicole COSTE, Jean-Louis CALVET, José BELMONTE et au conseiller municipal Julien COUGNENC, venus en renfort au cours du mois de septembre sur la pause méridienne pour remplacer 4 agents du service petite enfance absents sur la même période (les agents absents ont tous été testés négatifs au covid avant de réintégrer leur poste).

## PPMS : mise en sûreté des élèves

Des exercices «Plans Particuliers de Mise en Sûreté» sont organisés chaque année dans les établissements scolaires, basés sur des simulations d'événements aggravants (inondation, incendie, intrusion). L'objectif est de confronter les équipes pédagogiques à une situation imprévue et de trouver les réponses adaptées. Deux exercices ont été réalisés avant les vacances d'automne : l'un portant sur une évacuation en cas d'incendie, l'autre portant sur un confinement suite à une menace d'attentat. Deux autres sont programmés d'ici la fin de l'année scolaire portant sur le risque majeur inondation et sur une autre évacuation incendie.

## Trois nouveaux agents

Le service petite enfance a recruté 3 agents :

- Fanny CANUT, animatrice périscolaire (contrat PEC)
- Michèle ALBANO, agent d'entretien (contrat PEC)
- Valérie JARQUE, renfort animation

## Spectacle de Noël

Un spectacle de Noël sera proposé aux élèves de l'école maternelle vendredi 11 décembre matin à la salle des fêtes à l'initiative de l'équipe pédagogique (si la situation sanitaire le permet).



## LES ASSOCIATIONS S'IMPLIQUENT POUR LES ENFANTS DE LA GARDERIE

L'équipe du service petite enfance et les élus de la commune ont souhaité développer le partenariat avec les associations du village.

> **La section tir à l'arc du foyer rural** a initié les enfants du groupe des grands à leur sport pendant les vacances d'automne.

> **Les bénévoles de l'association du patrimoine** ont organisé, le vendredi 23 octobre, une découverte des spécificités de notre beau village. Ses visites ont été adaptées à chaque tranche d'âge.

> **La visite de la caserne des pompiers de Saint-Thibéry** ne pourra malheureusement pas être faite, le protocole sanitaire ne permettant pas de faire pénétrer des personnes

extérieures au service dans les locaux. Ce n'est que partie remise.

> **L'association Les amis pêcheurs** organise chaque été des journées avec les enfants de la garderie. La crise sanitaire n'a pas permis de les organiser cet été mais nous espérons que cela sera possible l'été prochain. Le service Petite enfance remercie chaleureusement les associations pour leur participation. À chaque vacances, d'autres associations ou autres structures du village seront contactées pour les intégrer au programme de la garderie municipale et ainsi mieux faire connaître leurs activités aux enfants. Les suggestions sont aussi les bienvenues !

## PAUSE MÉRIDienne : LA MUNICIPALITÉ À L'ÉCOUTE DES PARENTS D'ÉLÈVES

Lors des conseils d'écoles, les délégués des parents d'élèves ont demandé s'il était possible de séparer les groupes élémentaires et maternelles lors de la pause méridienne.

Le service petite enfance a présenté un projet aux élus de la commission des affaires scolaires (Céline Sablier, Nadège Rouquet, Joséphine Groleau) et au maire qui ont souhaité poursuivre ce projet, malgré les perturbations causées par la crise sanitaire, imposant une réorganisation du service pour la mise en place du protocole sanitaire notamment au niveau du restaurant scolaire.

À ce stade, une animatrice supplémentaire a été recrutée pour permettre aux enfants de maternelle de retourner dans les locaux de leur école après avoir pris leur repas. Lorsqu'ils sont sortis du réfectoire, les tables, rampes et sanitaires sont désinfectés pour permettre au deuxième service de se faire en sécurité. Pendant ce temps, il est proposé aux enfants de l'école élémentaire un grand jeu sportif, des activités calmes (jeux de société, dessins...) ou un temps libre. Les inscriptions à ces activités se font sur la base de volontariat.

## ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DE PARENTS D'ÉLÈVES 2020 - 2021

Les élections des parents d'élèves se sont déroulées le 9 octobre dernier, avec un taux de participation de 58,92% (augmentation de 22,80% par rapport à l'an dernier).

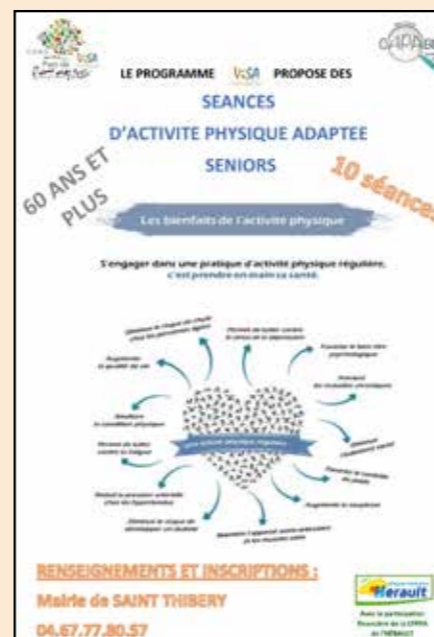
**6 sièges à pourvoir - 241 inscrits - 142 votants - 19 nuls - 123 suffrages exprimés**

Les conseils d'école où siègeront les élus sont prévus les 26 mars et 18 juin 2021.

	LISTE 1 : Fanny CAMBON	LISTE 2 : Claire CHERE
NOMBRE DE VOIX	74	49
TITULAIRES	- Fanny CAMBON - Sophie GRAS - Sofia BAUME DA CRUZ - Florian SAMITIER	- Claire CHERE - Guillaume GRIVEAU
SUPPLÉANTS	- Valérie FRAY - Sophie DA CRUZ - Romain MANCINI	- Manon RUGIERO - Nicolas LAVOINE

## Activité physique adaptée

En partenariat avec l'association Capable la municipalité propose aux Saint-Thibéryens à partir de 60 ans, dix séances gratuites d'activité physique adaptée (programme Visa). Elles auront lieu tous les **mardis matin de 9h15 à 10h15 à la salle des fêtes dès que la situation sanitaire le permettra**. Groupe de 9 seniors maximum. Inscription préalable obligatoire en mairie au 04 67 77 80 57.



## Percep'sens pour bien vieillir

La municipalité proposera les ateliers mémoire de Percep'sens, animés par l'Institut de ressources en psychologie du sport (Ireps). Ce dispositif est réservé au plus de 60 ans pour s'épanouir, prendre du temps pour soi. 11 ateliers mémoire de 2h se dérouleront au foyer des anciens le jeudi de 9h45 à 11h45 dès que la situation sanitaire le permettra. Une conférence de présentation sera organisée à la salle des fêtes, Cette action est pilotée par Nicole Coste, adjointe au maire déléguée aux affaires sociales. Informations au 04 67 77 80 57.



## L'EHPAD CRUELLEMENT TOUCHÉ PAR LA COVID 19



L'Ehpad de Saint-Thibéry est en grande souffrance : 28 résidents et une partie du personnel ont contracté la Covid 19 malgré toutes les mesures sanitaires mises en œuvre depuis des mois. À l'heure où ces lignes sont écrites, cinq résidents nous ont quittés, une dizaine d'entre eux sont sous assistance respiratoire. L'établissement est pris en charge par l'ARS Occitanie et la plateforme COVID du Centre Hospitalier de Béziers avec son médecin coordinateur. Le service d'hospitalisation à domicile de la clinique pasteur de Pézenas (HAD) vient en renfort infirmer deux fois par jour. De lourdes procédures de confinement et de nettoyage des locaux, validées par un médecin hygiéniste, ont été mises

en place. Les mesures de niveau 3 réglementaires avec suspension des visites des familles et professionnels sont appliquées. Les gestes barrières ont été renforcés (port de blouses, surblouses, charlottes, gants, masques FFP2). Les équipes médicales et municipales sont mobilisées aux côtés d'Alain AYRAL, directeur de l'Ehpad, et de son personnel pour faire face à la situation. Montrons-leur que nous pensons à eux en cette sinistre période : toute marque d'affection à l'attention des malades, des familles et des personnels qui les entourent sera la bienvenue : un mot, une carte, un dessin, une lettre, une fleur pourront être déposés devant l'Ehpad en signe de réconfort et de soutien.

## Charlène MOENNER : nouvelle animatrice à l'EHPAD

Charlène Moenner a rejoint l'effectif de l'ehpad Mireille Vidal en septembre.

Bretonne native de Brest, elle vit dans notre région depuis 2013 et assure la mission importante d'amener de la vie et de la joie auprès de nos aînés.

Après une formation à l'école d'animatrice « the village » à Saint Afrique (12) dès l'âge de 20 ans, elle parcourt le monde avec l'opérateur de voyage « LOOK VOYAGE », la Jamaïque, l'Italie, le Mexique, le Sénégal, l'île Maurice, la Bulgarie et bien d'autres destinations. Après une courte période dans une agence de voyage, l'animation la passionne et elle réoriente son projet vers l'animation sociale en passant le BPIEPS option animation sociale à Montpellier. Elle prend son premier poste dans la fonction publique Territoriale à l'EHPAD de Capestang en qualité d'animatrice en 2016 pour ensuite nous rejoindre. Passionnée de musique et de chant elle participe à des concerts avec le groupe « Sergio et dreams girls » et l'association « Good Vibes » comme chanteuse. Souhaitons tous nos vœux de réussite à Charlène dans sa nouvelle mission.



## L'EHPAD A FÊTÉ LES 100 ANS DE MARINE THILL



Mercredi 30 septembre l'Ehpad a fêté les 100 ans de Mme Marine THILL et les 75 ans de M. Hugues PECH. Pour l'occasion la chanteuse Muriel RENO est venue interpréter les plus grands classiques de la chanson française pour le

plus grand plaisir des résidents. Toutes les précautions sanitaires qui s'imposent ont été prises pour protéger nos aînés (désinfection des mains, prise de température, distanciation sociale).



## BALADE GOURMANDE au cœur du patrimoine de Saint-Thibéry



Dans le cadre des journées européennes du patrimoine en respectant des consignes sanitaires, la municipalité, avec le soutien de l'association du patrimoine, a organisé une balade gourmande au cœur de Saint-Thibéry. Si la météo a modifié sensiblement le parcours (le pont romain et le pré de l'île étaient inaccessibles), elle s'est finalement montrée clémente. 80 participants ont flâné

dans les rues du village sous un soleil radieux, découvert l'artisanat local avec le luthier, visité certains bâtiments communaux, et dégusté des produits locaux sur les trois étapes de dégustations installées dans des cadres exceptionnels : parvis de l'abbaye, le fort, le pont-vieux. Au menu dégustation de vins (villa Delmas, domaine Saint-Martin et Grangeot des Beaumes), de jus de fruits (Carrier), de

sirops (offerts par la parfumerie Marty), d'huîtres (Au comptoir iodé), de fromages (La jardinière), de fougasses et chouquettes (la grange des pains). La balade s'est terminée place Francis Laurent où les marcheurs ont pu se restaurer grâce au food-truck installé sur la place. Cette belle journée a rencontré un franc succès, rendez-vous pour une prochaine édition !



### RENCONTRE AVEC Raphaël-Clément Dumas, luthier à Saint-Thibéry

Il y a des métiers qu'on choisit par passion, c'est le cas de Raphaël, luthier spécialisé dans les instruments de musique médiévaux. Son activité s'articule autour de deux grands axes : la restitution d'instruments médiévaux (ex. : la vielle ci-dessous réalisée par Olivier Féraud) et la fabrication d'instruments modernes inspirés d'instruments médiévaux.



### Comment devient-on luthier spécialisé dans les instruments de musique médiévale ?

Il existe des écoles de lutherie pour les instruments traditionnels mais il n'y a pas de formation spécifique dédiée aux instruments médiévaux qui ont la particularité d'être monoxyles (le corps est taillé dans une unique pièce de bois). Pour acquérir cette technique particulière, j'ai sillonné le pays à la rencontre des luthiers de France, en travaillant à leurs côtés. Comme la plupart des métiers manuels, je suis en formation perpétuelle.

### Comment restituez-vous les instruments médiévaux ?

Je travaille à partir d'images. Je repère la présence d'instruments sur les peintures ou sculptures médiévales. J'élabore des croquis puis je choisis le bois, (principalement des essences locales qui existaient à cette époque : frêne, saule, érable, tilleul pour la structure et cormier ou buis pour les pièces de force).

### Qu'en est-il des instruments modernes ?

Il s'agit d'adapter les matières ou les technologies aux instruments anciens. Une vielle avec des cordes métalliques par exemple, ou équipée d'un branchement électrique. Cet aspect de mon travail est nourri par des musiciens à l'affût de nouveaux sons.

### Quels outils utilisez-vous ?

J'utilise les outils traditionnels du travail du bois : des ciseaux à bois, rabots de différentes tailles.

### Qui sont vos clients ?

Ce sont des musiciens spécialisés en musique médiévale ou voulant intégrer des sons traditionnels, les festivals de musique traditionnelle. J'ai été sollicité par le musée de St-Guilhem Le Désert pour restituer une vielle.

### Accueillez-vous les curieux ?

Bien-sûr, toutes les personnes qui souhaitent venir sont les bienvenues. L'atelier est ouvert tous les jours mais il est préférable de me prévenir avant de venir et de porter le masque bien sûr !



### POLICE DE L'ENVIRONNEMENT

L'épidémie liée au Covid-19 a bouleversé la gestion des déchets, notamment en raison de la fermeture de la quasi-totalité des déchèteries publiques lors du premier confinement. Cette circonstance exceptionnelle a entraîné une recrudescence des dépôts sauvages dans le milieu naturel. Ces comportements inacceptables portent atteinte à l'environnement et au cadre de vie de l'ensemble de la population d'une part, et représentent une charge financière pour les collectivités d'autre part. Plusieurs mesures pour lutter contre ces incivilités ont été mises en place par la DDTM (direction départementale des territoires et de la mer) telles que :

- L'identification et le signalement des dépôts sauvages grâce à la mobilisation des agents de la DDTM 34 qui assurent une mission de veille et d'alerte sur le territoire ;
- Le recours à des moyens comme l'utilisation de pièges photographiques permettant d'identifier les auteurs des dépôts sauvages ainsi que l'emploi de drones facilitant des prises de vues dans des endroits inaccessibles au sol.
- L'existence d'une police spécialisée dans la protection de la nature. Retrouvez la vidéo de présentation sur [www.ville-saint-thibery.fr](http://www.ville-saint-thibery.fr)

### VEHICULE INFOCOM

Les encarts publicitaires floqués sur le véhicule électrique des services techniques ont été renouvelés pour une période de 2 ans. Ce système géré par une société de communication permet à la municipalité de bénéficier d'un véhicule «utilitaire» électrique à très faible coût, et aux annonceurs locaux de profiter d'un support de communication local, mobile et visible.



### MUTUELLE DES TERRITOIRES

Sur une initiative de Nicole COSTE, adjointe aux affaires sociales, un organisme mutualiste propose aux habitants de Saint-Thibéry la possibilité d'adhérer à une offre de couverture santé collective à des tarifs de cotisations attractifs. Si vous souhaitez adhérer, des formulaires sont à votre disposition à l'accueil de la mairie et en téléchargement sur le site internet de la commune.

L'organisme mutualiste organisera une réunion d'information à la salle des fêtes, lorsque la situation sanitaire le permettra, pour présenter les différents contrats envisageables, sans aucune obligation de souscription.

### ARCHIVES COMMUNALES

Les archives communales sont consultables sur le site des archives départementales de pierrevives <https://pierrevives.herault.fr/>

Les archives départementales exercent les missions légales d'archivage des administrations de l'État définies pour cet échelon, du conseil départemental, des communes qui font le dépôt de leurs archives. Elles accueillent aussi des archives privées et abritent une bibliothèque patrimoniale spécialisée dans l'histoire. Toutes ces ressources sont mises à la disposition du public. Le Domaine Départemental pierrevives, situé au 907 rue du Professeur Blayac à Montpellier (à la jonction des quartiers de La Paillade, Malbosq et Alco), est ouvert du mardi au samedi (hors jours fériés).



### PUBLICATIONS ÉTAT-CIVIL ET PROTECTION DES DONNÉES

Dans le cadre de la règle RGPD (règlement sur la protection générale des données) les publications de données d'état civil sont communicables uniquement après accord des personnes concernées.

Si vous souhaitez publier une naissance, un mariage ou un décès, il faudra désormais remplir un formulaire qui vous sera remis à l'accueil de la mairie ou sur demande par mail ([communication@saint-thibery.fr](mailto:communication@saint-thibery.fr)).

Plus d'informations : 04 67 77 80 57



Léonie MARTINEZ le 30 juin  
Scooty MONTEIL PREVOT le 15 juillet  
Kalvin GARCIA le 10 septembre

### ENQUÊTE INSEE JUSQU'AU 31/12

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise du 28 septembre au 31 décembre une enquête statistique obligatoire sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages.

L'enquête Histoire de vie et Patrimoine a pour objectif de décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels possédés par les ménages ainsi que leur endettement. Elle permet également de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine, d'améliorer la connaissance sur la répartition de la richesse en France et d'éclairer le débat public. Cette enquête est réalisée sur un échantillon d'environ 16 000 logements. Certains se situent à Saint-Thibéry. Les ménages enquêtés sont interrogés par des enquêteurs de l'Insee (selon un protocole sanitaire strict : masque, lingettes désinfectantes et gel hydroalcoolique). Les réponses fournies restent confidentielles. Elles servent uniquement à l'établissement de statistiques.





Accueil salle des mariages



En raison des travaux d'accessibilité de l'accueil de la mairie pour une période de deux mois et demi (voir p. 5) :

- ▶ L'accueil et le service urbanisme sont transférés salle des mariages.
- ▶ L'accès à l'étage se fait par la salle des fêtes (services police municipale, petite enfance, secrétariat, communication, comptabilité, direction générale).
- ▶ Les rendez-vous du maire du lundi se font à la salle des fêtes.

Accessibilité

**OBJECTIF RÉNOV'**  
DES AIDES AUX TRAVAUX D'ADAPTATION DU LOGEMENT



CONTACT : 04 67 21 31 30

Votre logement nécessite des travaux d'adaptation à votre âge ou votre handicap ? L'agglo vous aide à financer vos travaux grâce à l'opération « Objectif Rénov' ».

Que votre projet porte sur la suppression d'une baignoire, la création d'une douche à l'italienne, l'installation d'un monte-escalier, l'adaptation des accès au logement, ou tout autre aménagement nécessaire pour favoriser votre maintien à domicile, plusieurs financeurs peuvent vous apporter des aides directes.

L'agglo met à votre disposition une équipe de professionnels pour vous renseigner et vous aidez dans les démarches.

Le cabinet URBANIS vous accompagne gratuitement sur le plan technique, administratif et financier. Contactez La Maison de l'Habitat au 04 67 21 31 30 par mail (maisonhabitat@agglohm.org) en précisant vos coordonnées et l'adresse de votre projet de travaux.



**COVID-19 CONFINEMENT**

**ACTIVITÉS SUSPENDUES**

REPRISE DÈS QUE LA SITUATION SANITAIRE LE PERMETTRA

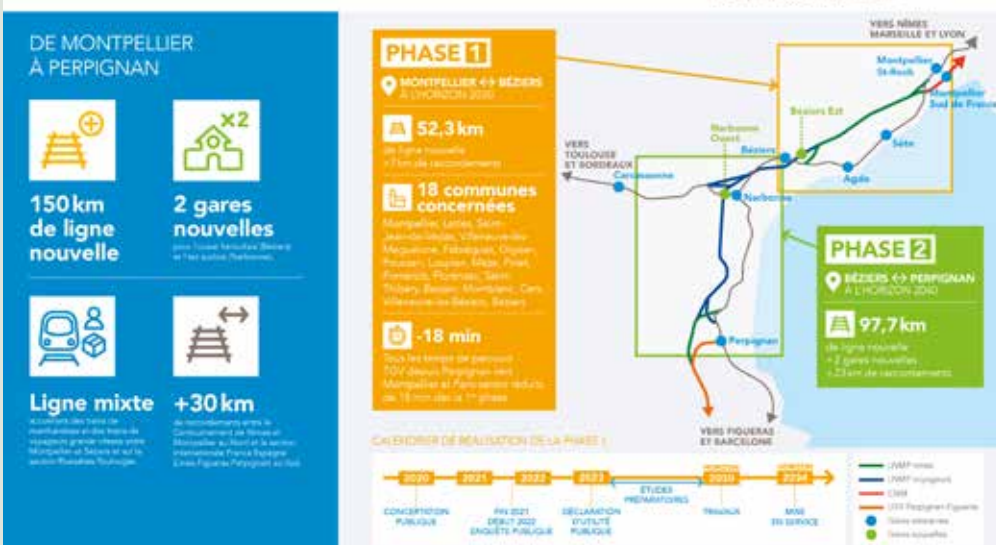


- ▶ Déplacements limités avec attestation (disponible à l'accueil de la mairie et sur le site internet).
- ▶ Les réunions privées en dehors du noyau familial, les rassemblements publics et les déplacements entre régions sont interdits.
- ▶ Les commerces définis comme non essentiels et les établissements recevant du public sont fermés.
- ▶ Les crèches, écoles, collèges et lycées restent ouverts avec des mesures sanitaires renforcées. Les universités et établissements d'enseignement supérieur assurent des cours en ligne
- ▶ Le travail peut continuer avec généralisation du télétravail partout où cela est possible.
- ▶ Les guichets de services publics restent ouverts.
- ▶ Le Sictom maintient les collectes des déchets et l'ouverture des déchèteries
- ▶ Les usines, les exploitations agricoles et le BTP continuent de fonctionner.
- ▶ Souplesse est accordée aux personnes en situation de handicap selon leurs besoins.

**LIGNE FERROVIAIRE MONTPELLIER - PERPIGNAN**

UNE LIGNE NOUVELLE RÉALISÉE EN DEUX PHASES

La loi d'orientation des mobilités de 2019, qui reconstruit la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan comme prioritaire parmi les grands projets ferroviaires, prévoit sa réalisation en deux phases. Objectifs : intervenir prioritairement sur la section du réseau la plus saturée, réduire les délais d'étude et de travaux avant la mise en service et abaisser ainsi le temps et les coûts d'investissement.



**DONNEZ VOTRE AVIS DU 2 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE**

- ▶ À l'accueil de la mairie (registre à disposition)
- ▶ Sur [www.lalignenouvelle.com](http://www.lalignenouvelle.com)

Numéros utiles

POMPIERS

**18**

SAMU

**15**

PHARMACIE DE GARDE

**3237**

GENDARMERIE

04 67 98 13 65

ASTREINTE EAU

06 28 53 48 85

Horaires de la mairie

ACCUEIL

Du lundi au vendredi  
8h30-12h et 15h-18h



SAINT-THIBÉRY

Tél. : 04 67 77 80 57  
[communication@saint-thibery.fr](mailto:communication@saint-thibery.fr)  
[www.ville-saint-thibery.fr](http://www.ville-saint-thibery.fr)